



E-Revue

Journal électronique de l'Association Africaine du Commerce des Semences
Décembre 2006

Dans cette édition:

- **Invitation au Congrès de l'AFSTA 2007**
- **Naissance de l'Association Nationale du Commerce des Semences du Sierra Leone (STASL)**
- **Le concept des Services de Renforcement et de Développement des Entreprises Semencières – SEEDS**
- **Révolution Verte de l'Afrique**

INVITATION AU CONGRES DE L'AFSTA 2007



Chers Amis et Collègues,
Après avoir été tenu à Entebbe, Ouganda l'année dernière, le congrès annuel de l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) aura lieu du 6 au 9 mars 2007 à Livingstone, Zambie – une destination merveilleuse qui permet aux délégués d'admirer le Chute de Victoria ainsi que d'autres endroits qui sont introuvables ailleurs. C'est un lieu idéal pour rencontrer des amis et collègues et pour les négociations commerciales avec les autres semenciers.

Le Comité National d'Organisation du congrès travaille sans relâche pour assurer que le congrès répond aux attentes des participants dans tous ses aspects.

Un séminaire sur la Protection des Obtentions Végétales et une conférence sur le Traitement des Semences respectivement animés par l'UPOV et l'ISF seront organisés pour renforcer la capacité des Délégués. Avec votre participation, le congrès de Livingstone sera une excellente plate-forme où les parties prenantes des semences discutera de l'avenir de l'industrie semencière en Afrique et pour aligner votre association avec le reste du commerce des semences dans le monde. Comme l'Afrique a à faire face aux défis de la sécurité

alimentaire des millions de population, votre participation est vitale!

J'ai l'honneur de vous inviter à cet important évènement au cours duquel des thèmes cruciaux sur l'industrie semencière seront débattus, des nouvelles résolutions seront adoptées et la perspective d'avenir du commerce des semences en Afrique sera définie.

Au plaisir de vous revoir à Livingstone, Zambie.

Mark Sachs, Président de l'AFSTA

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DU COMMERCE DES SEMENCES DU SIERRA LEONE (STASL)

Quelques personnes clés du secteur semencier du Sierra Leone ont été en contact avec le Secrétariat de l'AFSTA depuis décembre 2005 pour discuter de la mise en place de l'Association nationale du commerce des semences du Sierra Leone. Après plusieurs réunions des parties prenantes des semences, ils ont décidé d'établir cette association connue sous le sigle STASL.

L'atelier de lancement a eu lieu le 29 novembre 2006 à Freetown auquel environ 50 semenciers venant de plusieurs régions du Sierra Leone ont participé activement. La cérémonie d'ouverture a vu la présence de M. John Abdulai Karim-Sesay, Ministre adjoint de l'Agriculture, la Foresterie et la Sécurité Alimentaire qui a précisé que conformément à la politique de privatisation du gouvernement en cours, il est important que le Sierra Leone met en place l'association nationale du commerce des semences qui sera une

plateforme de discussion et d'échange de vue entre eux et qui travaillera en partenariat avec le secteur public. Il a aussi mis l'accent sur l'importance des semences de qualité pour améliorer la productivité agricole et assure que le Ministère soutient la nouvelle association.



Participants à l'atelier de lancement de la STASL

Le Secrétaire Général de l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) qui a été présent a mis en relief les éléments importants pour le bon fonctionnement de l'association et a donné des conseils pratiques pour sa gestion. Il les a encouragés, entre autres, à mettre en place un Secrétariat Exécutif qui est crucial pour le succès de l'association. Il a aussi mentionné que l'association doit défendre les intérêts de ses membres qui doivent respecter bien la Constitution et le Règlement Intérieur.

Cet atelier a été aussi une occasion pour les participants de poser diverses questions au Secrétaire Général de l'AFSTA concernant l'AFSTA et les associations semencières dans les autres pays africains auxquelles il a répondu d'une manière satisfaisante.

Le Secrétaire Général adjoint de l'Association Nationale des Agriculteurs du Sierra Leone (NAFSL), M. Andrew R. Conteh, a présenté la mission et les objectifs de la STASL qui peuvent être résumés comme suit : « encourager les acteurs des semences à harmoniser leurs efforts pour la promotion de l'industrie semencière » .

La Constitution et du Règlement Intérieur de la STASL a été adopté après les avoir analysés d'une manière détaillée et le Conseil d'Administration intérimaire composé de 9 membres présidé par M. Alfred B. Kargbo a été élu. Il a présenté la stratégie générale pour le

secteur semencier du Sierra Leone à laquelle le secteur privé est attendu à participer activement car le gouvernement se propose de se retirer progressivement de la production des semences. Il a ajouté que « jusqu'en juillet 2006, le Sierra Leone n'a eu aucune Politique Semencière documentée bien que plusieurs déclarations politiques aient existé. Aujourd'hui, une Politique Nationale Semencière qui renferme les points de vue de toutes les parties prenantes de la semence existe afin d'assurer que notre industrie semencière est adéquatement dirigée vers un meilleur futur ».

La création de l'association est tombée à point nommé pour aider le processus d'harmonisation de la politique et des réglementations semencières initié par la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la sous-région. Elle va collaborer étroitement avec le secteur public pour la mise en œuvre des normes techniques adoptées par la sous-région.

L'association a l'intention d'adhérer à l'AFSTA pour recevoir des informations sur les semences et pour participer activement à toutes les activités de l'AFSTA.

L'atelier de lancement a été financé par le Ministère des Affaires Etrangères de la France par le biais de l'AFSTA. Le Secrétaire Général a remercié le soutien de la France à l'industrie semencière africaine au cours de son discours pour la cérémonie d'ouverture.

By Mr. Justin Rakotoarisoana, Secrétaire Général de l'AFSTA

LE CONCEPT DES SERVICES DE RENFORCEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES SEMENCIERES – SEEDS

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) a été créée suite à la nécessité d'avoir un organe de représentation régionale de l'industrie semencière qui a aussi comme rôle la promotion du développement des entreprises semencières privées. En effet, le développement très limité des entreprises semencières dans le continent est une préoccupation d'un grand nombre d'organisations qui veulent voir l'Afrique émancipée de la faim et de la pauvreté causées surtout par la faiblesse de la productivité agricole. Au cours du congrès de l'AFSTA 2006, le concept des incubateurs des semences a été proposé par Richard Jones, le leader du programme pour la Commercialisation Durable des Semences en

Afrique (SCOSA) financé par l'USAID et exécuté par l'ICRISAT et en partenariat avec l'IFDC et l'Université d'Etat d'Iowa, USA. La réception positive des membres pour soutenir le développement des entreprises semencières privées a entraîné l'établissement du partenariat entre l'AFSTA et la SCOSA.

Par le biais de ce partenariat, un total de 21 pays de l'Afrique sub-saharienne qui dispose d'une association du commerce des semences ont été déjà sensibilisés sur le concept des Services de Renforcement et de Développement des Entreprises Semencières (SEEDS) et formés sur l'élaboration d'un plan d'affaires.

Pour ce faire, l'AFSTA, travaillant avec les associations nationales du commerce des semences, a invité trois participants pour chaque pays dont un représentant de la recherche, un représentant du service semencier chargé de la réglementation et un représentant du secteur privé semencier pour former une équipe nationale qui a participé à deux ateliers.

Au cours du premier atelier, l'équipe de chaque pays a été formée sur l'élaboration du plan d'affaires. Ensuite cette équipe a fait une consultation plus large auprès de toutes les parties prenantes de la semences dans son pays pour partager le concept de SEEDS et de demander leur soutien à l'idée de la mise en place d'une Entreprise des Semences de Base (ESB) privée et indépendante pour faciliter l'accès des sociétés semencières émergentes aux variétés publiques.



Participants au premier atelier à l'hôtel Nairobi, Kenya – Septembre 2006

La non disponibilité des semences de base des variétés créées par le secteur public a été identifiée comme une contrainte majeure pour la dissémination des variétés améliorées. L'AFSTA et

la SCOSA ont proposé l'établissement des ESBs indépendantes qui peuvent non seulement donner des semences de base des variétés améliorées pour être multipliées aux sociétés semencières intéressées (en particulier les petites et moyennes sociétés qui n'ont pas de programme de recherche) mais aussi mettre à leur disposition le service de traitement et de stockage des semences. Selon les projections financières qui sont en cours de préparation par l'équipe de chaque pays, il est prévu qu'après une période initiale de revenu obtenu à partir des ventes des semences, le contrat de location de magasin et de traitement permettrait d'assurer le fonctionnement des ESBs.

Quelle est la suite? L'AFSTA et la SCOSA aident les équipes à finir leur plan d'affaires et en même temps contactent les investisseurs intéressés au développement pour demander leur soutien pour cette nouvelle approche. Le soutien des gouvernements et du secteur privé à cette initiative suppose que l'Afrique soit prête à adopter une nouvelle solution à un problème qui est apparemment intraitable. Venez et découvrez au congrès de l'AFSTA 2007 pour en savoir plus.

Dr. Richard Jones, Leader du Programme SCOSA

REVOLUTION VERTE DE L'AFRIQUE

Le 31 août 2006, des corporations et organisations venant des secteurs public et privé ont organisé une conférence de 3 jours à Oslo, Norvège pour stimuler le développement de la Révolution Verte de l'Afrique. La conférence qui a été financée par le NORAD, le NORFUND, YARA international et Rabobank a reconnu les objectifs suivants pour l'agriculture africaine :

- Abolition de la Pauvreté
- Croissance Agricole Durable
- Développement autosuffisant et sécurisé financièrement

Le Ministre du Norvège du Développement International, Erik Solheim, a fait un discours de bienvenue et a décrit l'effort du Norvège pour soutenir les pays africains pour un progrès durable. Il a souligné la réalité actuelle : *Les Agriculteurs Africains sont vulnérables – dans une année normale, ils survivent et quand il y a des désastres intermittents, ils ne survivent pas.*

Le Directeur du Projet du Millennium des Nations Unies, Jeffrey Sachs, Le Directeur Exécutif de la Banque Mondiale, Paolo Gomez, le Lauréat du Prix Nobel pour la Paix, Norman Boulaug, l'Institut

de la Terre, Pedro Sanchez et Cherly, et Josephine Okot, Directrice générale de Victoria Seeds sont parmi les conférenciers pour le deuxième jour.

Jeffrey Sachs a encouragé à regarder plus loin que nos idéologies de travailler pour arrêter la pauvreté et la faim. Il a rappelé que l'agriculture ne peut pas être la fin de l'histoire du développement de l'Afrique mais elle doit être le début.

Josephine Okot a fait une présentation sur le rôle du partenariat des secteurs privé et public pour amener les technologies semencières aux agriculteurs. Elle a souligné le besoin essentiel pour un environnement et une politique qui promeuvent l'entrepreneuriat africain à tous les niveaux. Elle a recommandé que cet environnement doive renforcer le Crédit Agricole et le programme de financement par l'amélioration de l'accès des petits agriculteurs au crédit agricole. Développer une politique agricole intégrée aux stratégies pour l'éradication de la pauvreté est nécessaire. Soutenir l'investissement dans les domaines de la recherche pour les variétés à haut rendement et renforcer la capacité pour l'intégration de l'agriculture africaine au marché mondial. Il doit aussi promouvoir et développer la capacité des femmes à s'engager au processus de l'entrepreneuriat agricole.

Les thèmes suivants sont considéré comme étant importants pour atteindre les trois objectifs pour l'agriculture africaine :

- Partenariat du Public et du Privé comme une clé pour le développement durable.
- Recherche ciblée et transfert de la science et des technologies aux agriculteurs.
- Accès au financement pour permettre le développement de l'agriculture et les infrastructures.
- Lien entre la production et les marchés pour faciliter le choix approprié de la production.
- Développement des nouveaux marchés tels que le biocarburant et participation à ces marchés.
- L'inclusion des aspects santé et éducation au développement.
- L'importance et l'extension du rôle des femmes en agriculture.
- L'encouragement de l'entrepreneuriat pour chercher une croissance positive dans le secteur.

- La valeur de la diversification des espèces pour l'optimisation des revenus des agriculteurs et la compréhension des principes de la gestion du risque pour protéger ces revenus.
- La valeur du partenariat durable basé sur le principe des bénéfices mutuels pour toutes les parties prenantes.

La conférence de trois jours a été terminée par un moment important quand on a donné à Mesdames Celina Cossa et Fidelis Wainaina le Prix YARA 2006 pour leur travail remarquable au niveau de la masse au Mozambique et au Kenya respectivement. Norman Borlaug, âgé de 92 ans, au cours de cette remise de prix a animé l'audience quand il a dit : « J'espère que je vivrai assez long pour voir la révolution verte porter ses fruits en Afrique »

Par Josephine Okot, CEO of Victoria Seeds, Uganda

Calendrier des événements:

- **22 au 23 janvier 2007:** Réunion du Groupe Consultatif Étendu de l'OCDE à Paris, France.
- **5 et 9 mars 2007:** Réunion du CA de l'AFSTA à Livingstone, Zambie.
- **26 au 30 mars 2007:** Réunion de l'UPOV à Genève, Suisse.
- **6 au 9 mars 2007:** Septième congrès annuel de l'AFSTA à Livingstone, Zambie.
- **5 au 11 mai 2007:** Congrès de l'ISTA à la Chute d'Iguaçu, Brésil.
- **21 au 23 mai 2007:** Congrès de l'ISF à Christchurch, Nouvelle Zélande.

Equipe d'édition :

- Justin Rakotoarisaona, Secrétaire Général de l'AFSTA
- Susan Miyengi, Assistant de l'AFSTA

Désistement : L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) a pris toute précaution pour la précision des informations données par son Secrétariat, mais elle n'accepte aucune responsabilité pour des erreurs qui pourraient toutefois exister dans ce journal. Les articles écrits par les auteurs ne peuvent pas nécessairement refléter les points de vue du Secrétariat de l'AFSTA, de son CA ou ses membres.

Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA)

P.O. Box 2428 - 00202 KNH Nairobi – Kenya
Tel: (+254-20) - 272 7860 / 272 7853
Fax: (+254-20) - 272 7861
E-mail: afsta@afsta.org
Site web: www.afsta.org